

Bouguenais, le 15 juin 2021

Le Principal

Aux responsables légaux d'élèves de 3^e

Objet : Bourses de lycée

Collège LA NEUSTRIE

Madame, Monsieur,

Tous les élèves de 3^e de collège susceptibles d'accéder au lycée (général, technologique ou professionnel) à la rentrée 2021, qu'ils soient ou non boursiers de collège, sont concernés par la campagne de bourses, quelle que soit l'orientation souhaitée, connue ou non, y compris ceux qui envisagent un apprentissage.

Vous trouverez toutes les informations relatives aux aides financières en lycée sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>.

Vous trouverez ci-contre le barème d'attribution pour 2021-2022. Un [simulateur](#) est en ligne sur le site du Ministère, il vous permet d'estimer votre droit à la bourse et son montant. Ce sont les revenus 2020 qui sont pris en compte, c'est-à-dire ceux que vous venez de déclarer.

Au vu du barème et du simulateur, **si vous décidez de déposer un dossier**, voici le calendrier reprenant les différentes périodes d'ouverture de campagne :

Première période : jusqu'au 6 juillet 2021

- Jusqu'au 27 juin : possibilité de déposer UNIQUEMENT un **dossier « papier »**
- Du 28 juin au 6 juillet :
 - o Ouverture du service de dépôt en ligne : sur le [portail scolarité](#) connexion avec les codes ATEN ou EDUCONNECT du responsable).
 - o Il est toujours possible de compléter un dossier papier et de le déposer au collège La Neustrie.

***Le dossier papier** : il est téléchargeable [ICI](#) ou disponible en version PAPIER à l'accueil. (Les élèves de 3^e déjà boursiers sont systématiquement destinataires du dossier papier en complément de ce courrier distribué en classe). Il est fortement recommandé aux familles boursières de collège de faire une demande de bourses de lycée.

Une fois complété, il est à déposer à l'accueil du collège la Neustrie ou dans la boîte aux lettres du collège.

Deuxième période : du 2 septembre au 21 octobre 2021

Les demandes sont possibles en ligne ou papier. Dans le cas d'un dossier papier, il sera à déposer au lycée où sera scolarisé l'élève à la rentrée 2021.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le *Principal*

Jean-Christophe TEMPLERAUD

10 rue de la Neustrie
44340 BOUGUENAIS

Dossier suivi par :

Le Principal

Téléphone

02 40 65 10 04

courriel

ce.0440316e@ac-nantes.fr